

# BOURGET T

votre mensuel municipal

www.lebourgetdulac.fr • Facebook-Instagram@lebourgetdulac • N°20 avril-mai 2023



## ÉVÉNEMENT

La "Ronde des Fours"  
revient en fanfare !

*page 15 et 16*

### BUDGET 2023

Bâtir l'avenir avec  
précaution et  
ambition **P. 8 à 10**

### AIDES AUX TRAVAUX

Savoie Renov'énergie,  
la commune renouvelle  
son soutien **P. 11**

### AÉROPORT

Un formulaire en ligne  
pour recenser les  
nuisances sonores **P. 12**





# RETOUR EN IMAGES

"Carnaval", "Régate des 3 Châteaux", "Course du Coeur", "Marché Gourmand"... les fêtes et animations ont été nombreuses lors des dernières semaines !

"Marché Gourmand" du samedi 25 mars 2023 : malgré une météo un peu moins clémente que lors de la première édition, ce rendez-vous s'est terminé sur un satisfecit des organisateurs et des 28 artisans et commerçants qui s'étaient déplacés au Prieuré et dans la cour d'honneur.



## RETOUR DU CARNAVAL AU BOURGET-DU-LAC

Organisé par le Comité des fêtes de la commune, le carnaval 2023 a réuni plus de 200 personnes le samedi 25 février après-midi dans les rues de la ville et une centaine le soir à la Traverse. Les participants, petits et grands, ont défilé en costumes variés et ont apprécié le repas convivial et l'animation du DJ.



Confirmation du succès de la "Régate des 3 Châteaux" avec une seconde édition qui souhaite installer cette nouvelle compétition comme un rendez-vous majeur de l'aviron en France

# SOMMAIRE

## RETOUR EN IMAGES P. 2

- "Marché gourmand" & "Régate des 3 Châteaux"
- Retour du carnaval au Bourget-du-Lac

## L'ÉDITO DU MAIRE P. 3

- Parole d'élu : Gwenaël Guingouain

## ACTUALITÉS LOCALES P. 4 - 6

- L'heure du bilan pour "Gourmets par Nature"
- Début des aménagements au hameau de La Serraz
- Budget citoyen de la Savoie : 2<sup>ème</sup> édition
- Êtes-vous bien inscrit sur les listes électorales ?
- La Savoie placée en situation de "vigilance" sécheresse
- Les jeunes élu(e)s du CMJ ont visité le Prieuré
- Plateforme régionale de signalement du frelon asiatique

## TEMPS FORTS P. 7

- Camping de l'île aux Cygnes

## DOSSIER DU MOIS P. 8 - 10

- Tout savoir sur le budget communal 2023
- Rénovation des salles du bâtiment Cinéac

## LA VIE, L'AVIS DES GENS P. 10 - 14

- Le Bourget-du-Lac, ville labellisée "Terre de Jeux 2024"
- Repas des seniors : retour en images
- Savoie rénov'énergie : aide aux travaux de rénovation
- Nuisances sonores / Aéroport : un formulaire est en ligne
- Les dernières infos jeunesse
- Activités du périscolaire
- "Lire et faire lire" : ouvrir les jeunes à la lecture
- Tribunes politiques - Prochain Conseil municipal

## TEMPS LIBRE P. 14 - 15

- Conseils de lecture de la bibliothèque municipale
- Les prochaines activités de la bibliothèque municipale
- "Ronde des Fours" / "Rallye pédestre" / "Sortie nature"
- Espace culturel La Traverse : les dates à ne pas manquer !

## AGENDA P. 16

Bourget Mag n° 20 – AVRIL / MAI 2023  
www.lebourgetdulac.fr

Publication mensuelle de la mairie du Bourget-du-Lac,  
07 rue des Ecoles - BP 90015 73371 Le Bourget-du-Lac Cedex  
Tél : 04 79 26 12 05 / service.communication@lebourgetdulac.fr  
Directeur de la publication : Nicolas Mercat  
Rédaction : conseil municipal, service communication  
Création, réalisation : service communication  
Crédits photos : service communication / Mairie du Bourget-du-Lac  
Photos couverture : Archives / Serge Savoye  
Impression : Gonnet imprimeur / Tirage : 3100 exemplaires.  
Diffusion : cyclo-distribution Filip'

Imprimé sur du papier 100% recyclé ou PEFC  
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



# l'édito du Maire

Notre municipalité arrive déjà à mi-mandat. Nous aurons l'occasion dans un prochain numéro de faire un état d'avancement du programme. Le travail en équipe et la méthode de concertation fonctionnent. Presque tous les grands projets sont lancés et arrivent en phase de réalisation. C'est ce qu'illustre le budget 2023 que va vous présenter Gwenaël Guingouain, notre adjoint aux finances.



Les finances restent saines et nous permettent d'assurer l'avenir de la commune sans augmentation des taux d'imposition, malgré l'inflation inédite que nous connaissons.

Les animations continuent au Bourget-du-Lac en ce début d'année avec le carnaval et le Marché gourmand très réussi, organisés par le comité des fêtes, avec la régates des 3 Châteaux organisée par le CNCB qui va devenir une grande classique de l'aviron, avec la Course du cœur et sans oublier le rassemblement des véhicules anciens, et bientôt la Ronde des Fours avec la fanfare de nos amis de Moos.

Nicolas Mercat



## Parole d'élu

GWENAËL GUINGOUAIN

Adjoint en charge des finances et du pôle ressources

Lors de la séance du 23 mars, le Conseil municipal a arrêté les comptes des budgets 2022 de la commune et du Camping municipal et a voté les budgets 2023.

Dans un contexte marqué par une hausse générale des prix, les comptes 2022 font état d'une situation financière saine et rassurante permettant d'autofinancer une large part des investissements futurs.

Si les résultats 2022 constituent les fondations d'un budget 2023 prudent et responsable, il n'en demeure pas moins, la nécessité d'être proactif dans un contexte plein d'incertitude au regard de la situation économique.

Cela implique d'être particulièrement attentif à la maîtrise de certaines charges comme celles liées aux énergies. Il s'agit aussi d'aller chercher les financements extérieurs permettant de mener à bien un programme d'investissement conséquent avec la mise en œuvre de plusieurs projets d'importance, programmés et travaillés, depuis le début du mandat par l'équipe municipale.

Cette recherche de subvention représente un élément clé de notre approche budgétaire, elle nécessite un travail important des agents et des élus, mais permet de ne pas faire reposer l'intégralité du financement des investissements sur les habitants de la commune. Ainsi, les taux de la fiscalité de la commune n'évolueront pas en 2023 comme s'y était engagée la municipalité.

Dans cette période, il ne s'agit pas de renoncer à investir, mais au contraire de réaliser des investissements pertinents et attendus par les Bourgetains pour préparer l'avenir, des investissements qui limiteront les charges de fonctionnement, qui amélioreront le cadre de vie sur le long terme, la sécurité et contribueront au bien vivre ensemble.



## BIODIVERSITÉ ÉTOILÉE

### L'HEURE DU BILAN POUR LE PROJET "GOURMETS PAR NATURE"

Le projet européen transfrontalier *Alcotra - "biodiversité étoilée"* a pour but la promotion du développement durable et de la biodiversité comestible à travers la gastronomie. Il implique les communes françaises de La Motte-Servolex et du Bourget-du-Lac, ainsi que deux communes italiennes, Alba et Cogne. Le séminaire de restitution de l'initiative qui s'achève prochainement s'est déroulé le 15 mars dernier à la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA de Savoie Technolac).

Côté français l'essentiel des activités a été regroupé lors de la semaine du 10 au 16 octobre 2022 dans le cadre de "Gourmets par nature". De l'avis de tous, l'objectif a été largement atteint grâce à l'implication des différents services et acteurs territoriaux qui ont participé à l'organisation des sept jours d'animations et d'événements. Parmi les rendez-vous proposés au Bourget-du-Lac rappelons la soirée d'inauguration à l'espace culturel La Traverse, les ateliers culinaires ou autour des plantes sauvages, la conférence "la biodiversité, ça se mange!", la projection du film "Mauvaise graine" au Cinélab, la création d'un guide papier des herbes sauvages, un beau partenariat avec la "fête de la courge" et enfin un premier Salon du végétal, de la biodiversité et de la gastronomie (Savoie Technolac). Nos amis Italiens ont de leur côté organisé des excursions, des ateliers culinaires et des pique-niques.

4



Emanuele Bolla, adjoint au tourisme à Alba, Isabelle Guillaud, présidente de la CMA en Savoie, Luc Berthoud, maire de La Motte-Servolex, Franco Allera, maire de Cogne et Nicolas Mercat se sont réunis à la Cité du goût et des saveurs pour le séminaire franco-italien de fin de projet.

Au final, "Ce sont 2000 personnes qui ont participé aux rendez-vous organisés, dont la moitié d'enfants", s'est félicité le maire du Bourget-du-Lac, Nicolas Mercat. À ce titre, les écoliers des deux communes ont pu découvrir un menu "Gourmet" concocté par le chef étoilé Bourgetain Alain Perrillat-Mercerot, instigateur du projet avec l'aide de la cuisine centrale Leztroy.

Désormais, un projet a été déposé par la CMA pour poursuivre l'aventure, non plus à travers la sensibilisation du grand public, mais en ciblant désormais les professionnels et les entreprises, à commencer par les jeunes dans les centres de formation et les lycées hôteliers.



Photos et vidéos sur [www.gourmetsparnature.fr](http://www.gourmetsparnature.fr)  
+ chaîne YouTube / Facebook "Ville du Bourget-du-Lac"



## TRAVAUX – VOIRIE / LA SERRAZ

### DÉBUT DES AMÉNAGEMENTS AU COEUR DU HAMEAU DE LA SERRAZ

#### ■ PREMIÈRE PHASE D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX SECS

L'important aménagement de la placette Nord dans le centre du hameau de La Serraz va nécessiter l'enfouissement de plusieurs réseaux secs, électriques, télécom et éclairage public.

Afin de maîtriser les coûts et en vue d'optimiser au maximum le chantier, le périmètre concerné par ces enfouissements dépasse la simple emprise de la placette nord. Il couvre désormais un espace allant du chemin de la Cascade (entre les intersections avec la route du Revet et la route de la Serraz) et la route de la Serraz (depuis l'intersection avec le chemin de la Cascade jusqu'au transformateur face à l'école d'un côté de la route, et jusqu'au four communal de l'autre)... **soit plus de 250 m linéaires de voirie débarrassés de leurs fils aériens !**

Ces travaux seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie (SDES) pour une durée de 3 mois avec un démarrage à compter du 17 avril prochain. Le coût total s'élève à 237 000€ TTC (dont 68% à charge de la commune).

Il est à noter que l'enfouissement des réseaux secs sera suivi par la seconde phase des travaux, correspondant à l'aménagement paysager de la placette Nord. Celle-ci devrait débuter en juillet 2023.

### LA PRÉFECTURE ACCOMPAGNE LES CHASSEURS POUR LE RÉFÉRENCIEMENT SIA

Les chasseurs détenteurs d'armes doivent obligatoirement créer un compte dans le SIA (Système d'Information pour les Armes) avant le 1<sup>er</sup> juillet 2023. Afin d'accompagner les usagers chasseurs du département, le service des armes de la Préfecture met en place une permanence d'une demi-journée par semaine dédiée à la création de compte SIA. INFOS : 04 79 75 52 56 / [www.savoie.gouv.fr](http://www.savoie.gouv.fr)

### BUDGET CITOYEN DE LA SAVOIE : COUP D'ENVOI DE LA 2<sup>ÈME</sup> ÉDITION



À vos marques, prêts ? Préparez-vous à déposer vos idées de projets jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2023. Le Budget citoyen du Département vous aide à les réaliser grâce à une enveloppe globale d'investissement de 1,2 M€.

Adultes, jeunes, associations, mobilisez-vous pour dessiner la Savoie de demain ! Les idées ne manquent pas à l'image des projets inaugurés dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> édition : une forêt Miyawaki pour favoriser en pleine ville la biodiversité et le bien-être, un parc de jeux intergénérationnel, des volières de rééducation pour soigner des rapaces sauvages blessés ou encore un café librairie association en milieu rural. Tout est possible !

Et vous, quel projet souhaiteriez-vous réaliser ?



[www.vosprojetspourlasavoie.fr](http://www.vosprojetspourlasavoie.fr)  
RDV sur ce lien pour vous inscrire à l'opération et déposer votre projet en ligne. Les projets éligibles seront soumis aux votes des Savoyards et les 31 lauréats seront dévoilés cet automne.



## DÉMOCRATIE LOCALE

### ÊTES-VOUS BIEN INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

Le Bourget-du-Lac a lancé une vérification des listes électorales courant de l'été 2022 après les élections présidentielles et législatives, et ce, afin de mettre à jour les électeurs résidant toujours sur la commune, ayant droit de rester sur la liste électorale. Cette vérification est relancée en ce début d'année. Ainsi quelques centaines d'électeurs ont reçu un courrier les invitant à confirmer leur adresse sur la commune (celle-ci a pu changer sur la même commune) ou sur une autre commune (s'ils ont déménagé).

#### ■ VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE SUR LA LISTE ÉLECTORALE D'UNE DES COMMUNES SUIVANTES :

- Commune de votre domicile
- Commune dans laquelle vous êtes soumis aux impôts locaux (taxe d'habitation, contribution foncière des entreprises, taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties) depuis au moins 2 ans
- Commune de votre résidence, si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois
- Commune où vous avez l'obligation de résider en tant que fonctionnaire
- Commune où la société, dont vous êtes le gérant ou l'associé majoritaire ou unique depuis au moins 2 ans, est inscrite au rôle des contributions communales depuis au moins 2 ans

#### ■ INSCRIPTION D'OFFICE DES CITOYENS ÂGÉS DE 18 ANS

L'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) inscrit automatiquement les citoyens lorsqu'ils atteignent l'âge de 18 ans. L'Insee se base sur les informations que vous avez données lors de votre recensement citoyen. En conséquence, vous êtes inscrit d'office sur la liste électorale de la commune où vous vous êtes fait recenser.

#### ■ QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR S'INSCRIRE SUR LA LISTE ÉLECTORALE ?

Toutes les Françaises et Français majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Attention : la commune qui accueille ou qui radie l'électeur n'effectue pas l'inscription sur liste électorale d'office : c'est une démarche personnelle et individuelle !

Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires municipales ou européennes.

Cette démarche s'adresse aux citoyens français âgés de 18 ans révolus et aux citoyens ressortissants de l'Union européenne.

Elle concerne :

- Les demandes de première inscription
- Les demandes d'inscription en cas de déménagement au sein d'une même commune
- Les demandes d'inscription en cas de changement de commune d'inscription

La demande d'inscription peut être déposée tout au long de l'année et au plus tard le 6<sup>ème</sup> vendredi précédant le premier tour d'un scrutin pour pouvoir voter à celui-ci.

#### ■ COMMENT S'INSCRIRE SI VOUS VENEZ D'ARRIVER SUR LA COMMUNE ?

① PAR INTERNET : [www.franceconnect.gouv.fr](http://www.franceconnect.gouv.fr)

Compléter le dossier en ligne et déposer en version scannée les documents suivants :

- Justificatif d'identité en cours de validité (ou périmé depuis moins de 5 ans si je suis Français•e)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois à mon nom : quittance de loyer ou facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe, ou rôle des contributions directes communales (deux dernières années consécutives)
- Formulaire Cerfa n°12669 (aussi disponible en mairie)

② SOIT EN MAIRIE OU PAR COURRIER OU MAIL :

- Éditer et compléter le formulaire Cerfa n°12669
- Le signer et le déposer en mairie accompagné des documents suivants :

- Justificatif d'identité en cours de validité (ou périmé depuis moins de 5 ans si je suis Français(e))
  - Un justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom : quittance de loyer ou facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe, ou rôle des contributions directes communales (deux dernières années consécutives)
  - Formulaire Cerfa n°12669 (aussi disponible en mairie)
- [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024)

#### ■ VÉRIFIER VOTRE INSCRIPTION ÉLECTORALE ET VOTRE BUREAU DE VOTE :

DIRECTEMENT SUR INTERNET : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE)

Ce service vous permet de :

- Savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit(e)
- Connaître l'adresse de votre bureau de vote et votre numéro national d'électeur
- Savoir si vous avez des procurations en cours
- Télécharger votre attestation d'inscription sur les listes électorales

#### Dates et périodicité des élections politiques

Élection	Prochain vote	Précédent vote
Européennes	2024	Mai 2019
Municipales	2026	Mars et juin 2020
Présidentielle	2027	Avril 2022
Législatives	2027	Juin 2022
Départementales	Mars 2028	Juin 2021
Régionales	Mars 2028	Juin 2021



CONTACT MAIRIE / SERVICE DE L'ÉTAT-CIVIL  
☎ 04 79 26 12 12  
[mairie@lebourgetdulac.fr](mailto:mairie@lebourgetdulac.fr)  
[www.lebourgetdulac.fr](http://www.lebourgetdulac.fr)

5

# VIGILANCE SÉCHERESSE



## CHANGEMENT CLIMATIQUE

### LA SAVOIE PLACÉE EN SITUATION DE "VIGILANCE" SÉCHERESSE

Malgré les récentes pluies de fin mars, début avril et au vu de la situation hydrologique actuelle des cours d'eau et des nappes phréatiques, le préfet de la Savoie a placé l'ensemble du département en situation de "vigilance" sécheresse depuis le 16 mars dernier (arrêté préfectoral téléchargeable sur [www.lebourgetdulac.fr](http://www.lebourgetdulac.fr)).

Les usagers sont appelés à renforcer leurs efforts pour économiser l'eau afin de contribuer à réduire les prélèvements d'eau sur le milieu naturel.

Il est donc demandé à chacun de :

- modérer ses consommations domestiques,
- de réduire le nettoyage des voitures, le lavage des voies, des trottoirs, façades et toitures au strict nécessaire de sécurité et de salubrité.

6



## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



### LES JEUNES ÉLU(E)S DU C.M.J ONT VISITÉ LE PRIEURÉ

Le Conseil Municipal des Jeunes a bénéficié d'une visite privée du Prieuré afin d'entamer une concertation sur le devenir de ce lieu emblématique. M. Michel Lopez (*adjoint à la culture, patrimoine et animation*) et M<sup>me</sup> Françoise Suisse-Guillaud (*conseillère municipale déléguée à la culture, patrimoine et bibliothèque*) ont fait visiter le Prieuré aux enfants pendant une heure en donnant des explications historiques et patrimoniales et en indiquant les possibilités d'aménagement.

Les enfants ont ensuite discuté sur les possibilités d'aménagement du Prieuré et les idées nombreuses n'ont pas manqué d'émerger. Salle des fêtes ou local à prêter pour des associations, bar sans alcool pour se retrouver, hôtel / chambres pour gens sans abri ou étudiants, appartement de secours, ouvrir ces lieux aux Bourgetains, bibliothèque, salle de jeux, espace goûter... Une concertation de qualité encadrée par M<sup>mes</sup> Ginette Secco (*conseillère municipale déléguée à l'enfance et au scolaire*) et Sylvie Bersi (*adjointe déléguée aux sports et à la vie associative*) dans laquelle nos jeunes élus se sont investis avec beaucoup de plaisir et de sérieux.



## CAMPING DE L'ÎLE AUX CYGNES

### TOP DÉPART POUR UNE NOUVELLE SAISON PLEINE DE PROMESSES !

#### ■ UN ÉQUIPEMENT TOURISTIQUE EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Après le rassemblement des véhicules anciens, le camping municipal a rouvert ses portes aux campeurs le 8 avril dernier. Nul doute que les touristes apprécieront les améliorations apportées cette année dont la réfection du quai. Quelques aléas ont retardé la fin des travaux qui est maintenant prévue pour la fin du mois d'avril 2023.

L'aire de jeux pour enfants du camping sera totalement restaurée et installée début mai 2023. Nos petits Bourgetains pourront en profiter dès la fin de la période d'ouverture du Camping.

Bonne saison à toute l'équipe de l'Île aux Cygnes !



7

#### ■ LA CANTINE DE L'ÎLE AUX CYGNES

Le snack du camping de l'Île aux Cygnes, qui s'appelle désormais "La Cantine de l'Île aux Cygnes" voit le retour de Lilo qui a déjà tenu l'établissement pendant quelques années de 2011 à 2016. Elle vous accueillera avec son nouveau chef Lionel.

Petite précision, il n'est pas nécessaire d'être campeur pour venir à "La Cantine"... c'est ouvert à toutes et à tous !

Bonne première saison à cette nouvelle équipe !

### AVANT L'ÉTÉ, PENSEZ À DÉBROUSSAILLER !

Les feux majeurs de 2022 nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge y compris dans notre département.

Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est faire face à cette menace : vous limitez la propagation du feu, facilitez l'intervention éventuelle des sapeurs-pompiers et c'est aussi la meilleure des protections pour vous et vos biens.

**RAPPEL : Le brûlage des végétaux est formellement interdit en tout temps sur l'ensemble du département de la Savoie !**

Témoin d'un début d'incendie, je donne l'alerte en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes) et j'essaie de localiser le feu.

Retrouvez toutes les informations sur le site gouvernemental [www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation](http://www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation)



LES BONNES RAISONS DE DÉBROUSSAILLER  
C'est la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux de forêt et de végétation !

### PLATEFORME RÉGIONALE DE SIGNALLEMENT DU FRELON ASIATIQUE



Nid récemment décroché  
Route des Tournelles

La colonisation des frelons asiatiques se poursuit et s'intensifie... un nid pouvant potentiellement donner naissance à 20 autres la saison suivante.

Au Bourget-du-Lac par exemple : **1 signalement en 2021, près d'une dizaine en 2022.** Pour éviter la propagation des nids, il est recommandé d'être vigilant dès le printemps et d'identifier ces frelons, dont le corps est noir contrairement à celui des frelons européens, plus jaunes. Dès leur détection, les nids primaires doivent être signalés et détruits.

- En cas de découverte, n'intervenez pas directement !
- Signalez le nid sur la plateforme [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)
  - Prévenir la commune le cas échéant
  - Toutes les infos : [www.lebourgetdulac.fr/les-nuisibles/](http://www.lebourgetdulac.fr/les-nuisibles/)

### COMMÉMORATION FIN DES COMBATS EN ALGÉRIE

Dimanche 19 mars 2023, sur la place du Souvenir, environ 40 personnes se sont rassemblées pour commémorer le 61<sup>ème</sup> anniversaire des accords d'Evian marquant la fin des combats en Algérie. En présence de Jean-Louis Philifert, président des anciens combattants, de Didier Roussel (*conseiller municipal délégué à la sécurité, à la voirie et correspondant de la Défense nationale*) et du Conseil municipal des Jeunes, c'est M. Edouard Simonian, 2<sup>ème</sup> adjoint, qui a exceptionnellement présidé cette cérémonie.



### ● ● ● Focus (spécial budget 2023)

#### LA BONNE SANTÉ FINANCIÈRE DU CAMPING

Le camping bénéficie depuis 3 ans d'un taux de remplissage en croissance constante, le professionnalisme et le dynamisme de la nouvelle équipe dirigeante ont permis d'augmenter l'occupation en début et fin de saison.

Le budget annexe du Camping constitue un Service Public Industriel et Commercial (SPIC). Cette qualification implique qu'il est indépendant et qu'il ne peut pas être financé par le budget de la commune. De la même façon, les excédents qu'il dégage ne peuvent être reversés à la commune.



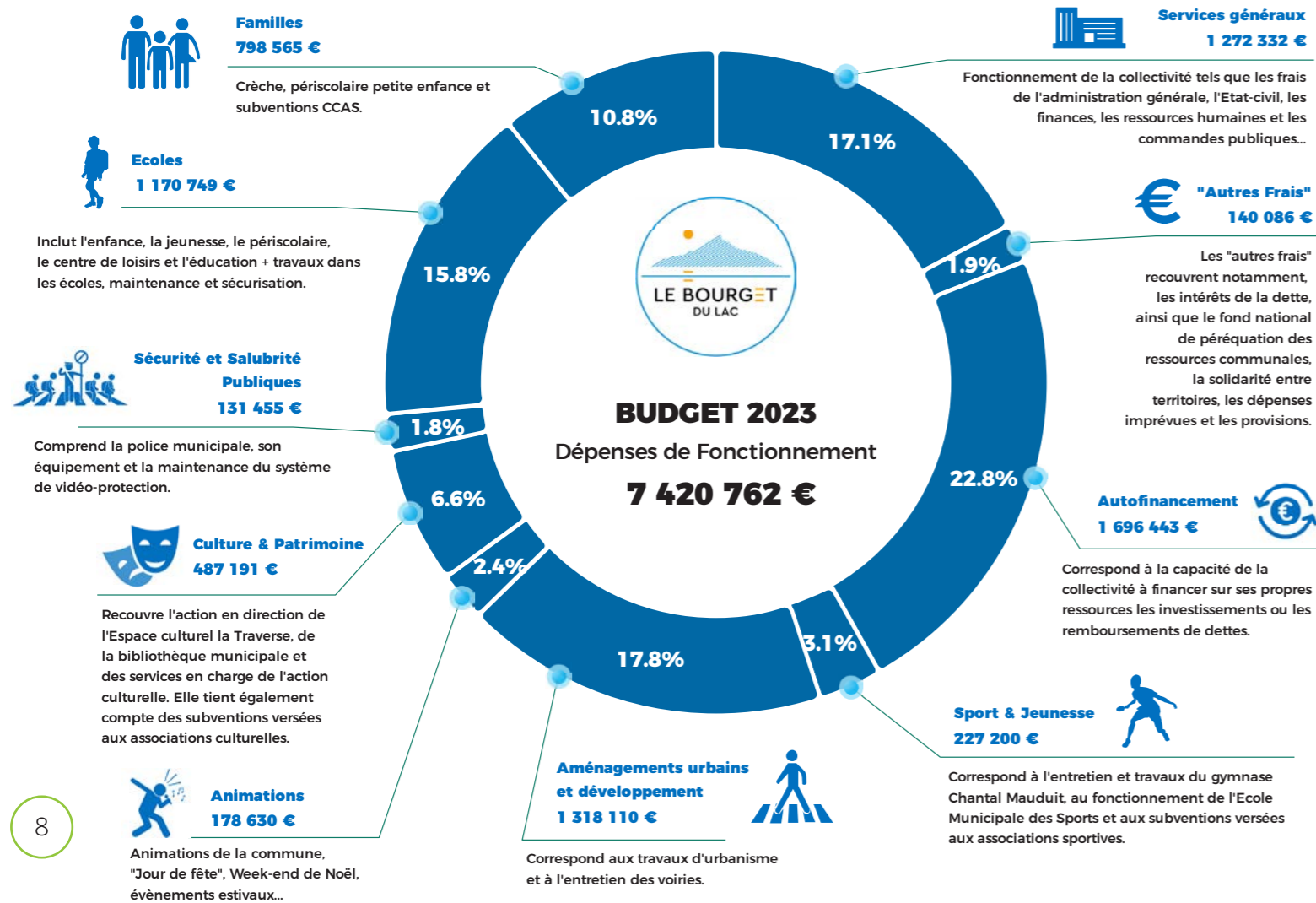
#### LE BUDGET 2023 DU CAMPING

Le budget 2023 a été établi selon une approche prudentielle au niveau de la section d'exploitation, compte tenu des aléas climatiques inhérents à l'activité d'hôtellerie de plein air.

Au niveau de l'investissement, ce budget traduit un engagement conséquent dans la réalisation d'investissements sur le site à hauteur de 970 000 € :

- aménagement de la voirie d'accès au Camping dans le cadre du projet Croix Verte,
- contrôle des accès et réaménagement de l'aire de Camping-cars,
- mise en place de solaire thermique sur le bâtiment Foulque,
- réfection de toiture du bâtiment de l'accueil,
- réseaux électriques,
- acquisition de matériel et mobilier,
- réalisation d'une aire de jeux,
- études pour la réfection du bâtiment du snack et provision pour la réalisation de ces travaux.

L'ensemble de ces investissements programmés sera totalement autofinancé par la section d'exploitation du Camping.



# BUDGET

## BUDGET COMMUNAL 2023

### ■ BÂTIR L'AVENIR AVEC PRÉCAUTION ET AMBITION

#### BUDGET 2022

##### ■ RETOUR SUR LE BUDGET 2022 ET SES RÉSULTATS

Dans un environnement inflationniste inédit depuis plus de 30 ans, les comptes de la commune font état d'une situation saine.

Si les dépenses de fonctionnement connaissent une progression résultant principalement de l'augmentation générale des prix (en particulier ceux de l'énergie), de l'augmentation nationale du point d'indice de 3,5% servant de base au calcul du salaire des agents communaux et de la mise en place des nouveaux services d'accueil périscolaire et extrascolaire (les P'tits Lynx), les recettes de fonctionnement sont également en progression.

Il en résulte que notre commune, malgré ce contexte, a continué de maintenir sa capacité d'autofinancement à un très bon niveau (supérieur à la moyenne des communes du département de la même strate démographique).

Ainsi, le Bourget-du-Lac a pu dégager un résultat de fonctionnement excédentaire de 1 690 000 € qui contribuera en 2023 au financement du programme d'investissements.

En 2022, ce sont 1 589 000 € de dépenses d'investissement qui ont été réalisées, parmi lesquelles des projets d'investissement structurants du mandat comme les premiers travaux du CinéLac (voir article en page de gauche), les travaux de mise en accessibilité du Prieuré, les études pour la réalisation des travaux énergétiques et de réaménagement des écoles de la Cascade et du Chat Perché et les études pour la réalisation de la première tranche de l'aménagement du village de la Serraz.

Plus de 50 % de ces investissements ont été autofinancés par la commune, qui depuis 2019, n'a pas eu recours à l'emprunt.

D'autres ressources d'investissements, telle que les taxes d'aménagement, le fonds de compensation de la TVA et les subventions d'équipement viennent abonder cet autofinancement permettant également à la commune de poursuivre sa phase de désendettement.



● Ainsi, l'endettement représente 653€/habitant fin 2022 contre 970 €/habitant fin 2019.



● En 2022, 217 000 € de subventions ont été perçues par la commune (dont 94 000 € versés par Grand Lac) et 324 000 € de subventions supplémentaires ont été accordées et seront versées dans les prochains mois.

#### BUDGET 2023

Le budget 2023 s'inscrit dans la droite ligne des perspectives issues du rapport d'orientation budgétaire et du Plan Pluriannuel d'Investissement révisé, et s'avère à la fois prudent dans la gestion du fonctionnement et ambitieux du point de vue des investissements.

##### ■ INFORMATION SUR LA SECTION FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 7 420 000 €.

Elle traduit la volonté d'aborder avec prudence les incertitudes liées à la poursuite de l'inflation à un niveau élevé (prévisions de hausses de l'énergie, des matières premières et du coût des services extérieurs), tout en adoptant une action volontariste de maîtrise des dépenses de fonctionnement et notamment des charges à caractère général.

Mais il s'agit également d'acter les augmentations contraintes qui pèsent sur les communes.

Tel sera le cas de nouveau en 2023 pour les charges de personnel, avec un effet en année pleine de l'augmentation du point d'indice de 3,5% applicable aux personnels des collectivités territoriales.

Les prévisions de recettes de fonctionnement de la commune connaissent également une évaluation à la hausse. Tout en restant modérée, il s'agit de constater la progression de

la fréquentation de certains services et la revalorisation des bases fiscales (nouvelles constructions et indexation).

L'autofinancement prévisionnel 2023 qui se dégage de cette section de fonctionnement s'établit à près de 1 700 000 €.

##### ■ INFORMATION SUR LA SECTION INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 6 773 000 €.

Les inscriptions budgétaires 2023 résultent du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) qui a fait l'objet d'une réactualisation au regard des évolutions de la situation économique (augmentation de coût des travaux, progression des taux d'intérêt, axes de subventionnement...)

2023 constitue également l'année de la maturité et de la concrétisation pour certains projets structurants, programmés et travaillés depuis le début du mandat.



## RÉNOVATION DES SALLES DU BÂTIMENT CINÉLAC

Ce bâtiment emblématique de la commune niché derrière la mairie est utilisé par de nombreux Bourgetains, les associations et les écoles. C'est la salle de cinéma du Bourget-du-Lac avec une programmation hebdomadaire, un lieu de manifestations associatives, culturelles et sportives pouvant accueillir plus de 135 personnes avec la salle du rez-de-chaussée.

La municipalité poursuit les travaux de réfection afin d'entretenir ce patrimoine bâti communal et le rendre accessible à tous, la priorité est donnée à :

- La mise aux normes pour l'accueil et la sécurité, accessibilité extérieure et intérieure PMR et services adaptés : installation d'un élévateur, réfection du parvis, création de sanitaires PMR et création d'un escalier de secours exigé par les services incendie.
- La rénovation complète du chauffage et de l'installation électrique vieillissante de la salle de cinéma et du dojo
- L'entretien du bâtiment avec la réfection complète de la couverture avec mise en place de panneaux solaires photovoltaïques sur la face sud (réalisation 2022)

### ■ LES ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES DU PROJET

L'ensemble de l'enveloppe des travaux du CinéLac s'élève à 615 000€, avec une première tranche de 93 000 € concernant la réfection de la toiture et la pose des panneaux photovoltaïques et une seconde tranche de 522 000 €.



Déduction faite du remboursement du FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) par l'Etat de 100 000 € et des subventions obtenues pour un montant de 126 000 €, (soit un taux de subvention de 24,60 %), le reste à charge pour la commune de 389 000 € sera totalement autofinancé.

Comme pour l'ensemble des collectivités, l'inflation est venue surenchérir les coûts des matériaux et des travaux. Si lors de l'attribution des marchés, certains lots de travaux se sont avérés d'un montant plus élevés que prévus, le travail de recherche de subvention a permis d'atténuer ce surcoût et de maintenir le reste à charge de la commune.

## LE DOSSIER DU MOIS (SUITE)

## ■ FINANCEMENT DES PROJETS MAJEURS

En 2023, les projets d'investissement majeurs seront : les travaux d'accessibilité et de réaménagement du Cinéclac (voir article p.8), les travaux de rénovation énergétique dont le changement de système de chauffage des bâtiments du stade André Sandon, de l'aviron et de la Traverse, les premiers travaux de rénovation énergétique et de réaménagement des écoles de la Cascade et du Chat Perché, la première tranche des travaux d'aménagement du village de la Serraz, l'aménagement d'un giratoire à l'intersection de la RD1504 et de la RD1201A, les travaux connexes de la Croix Verte et les études pour la réfection de la toiture du Prieuré.

A côté de ces projets structurants, une enveloppe annuelle de 625 000€ est dédiée à des investissements dits "courants" (études, acquisitions foncières, aménagements et travaux sur bâtiments, travaux de voiries, acquisitions de matériels).

En 2023, le financement de ces investissements repose à nouveau principalement sur l'autofinancement. De nouvelles subventions d'équipement ont été confirmées pour 341 000€, tandis que 1 960 000€ de subvention ont fait l'objet d'une demande et sont en attente de confirmation (par principe de prudence l'inscription au budget des subventions n'est effectuée que lorsqu'elles sont notifiées). Par ailleurs, la commune pourra bénéficier d'un prêt à taux zéro de 200 000 € de la Caisse d'Allocation Familiale dans le cadre des travaux du Chat Perché.

## ●●● Focus FISCALITÉ 2023

Les impôts locaux (Taxe Foncière Bâtie, Taxe Foncière Non Bâtie, et Taxe d'Habitation des résidences secondaires) représentent une part prépondérante des ressources de fonctionnement de la commune (57 % des recettes de fonctionnement du budget 2023).

En 2023, les bases d'imposition enregistrent une revalorisation décidée par l'Etat de 7,1 %, ces bases étant indexées sur l'indice des prix à la consommation harmonisé.

Cela se traduira pour la commune par des recettes supplémentaires qui viendront compenser partiellement les effets de l'inflation et pour les redevables de ces impositions une augmentation de quelques dizaines d'euros. A titre d'exemple pour une Taxe Foncière de 1100 € cela devrait représenter une hausse d'environ 60 €.

Alors même que plus de 20% des communes françaises envisagent d'augmenter leur taux de fiscalité en 2023, la majorité municipale, fidèle à son engagement de campagne a décidé de maintenir au même niveau, les taux de la fiscalité directe locale durant son mandat.

Par cette décision, la commune absorbe une partie de l'inflation du coût des services au profit de ses administrés.

● Pour rappel, les taux communaux sont les suivants :

Taxe Foncière Bâtie = 34,41 % / Taxe Foncière Non Bâtie = 105,28 %

Taxe d'Habitation des résidences secondaires = 11,47 %



## ●●● Focus LES CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel représentent près de 59 % des dépenses de fonctionnement de la commune du Bourget-du-Lac, ce niveau est équivalent à celui des communes du département de la même strate démographique.

Si le montant prévisionnel de ces charges a progressé de 18,9 % sur la période 2019-2023 soit en moyenne de 4,72 % par an c'est aussi le cas des autres communes avec des hausses contraintes qui se sont imposées à toutes les collectivités (pour mémoire sur la période 2014-2019 cette progression s'est établie à 36,2% soit en moyenne de 7,25% par an).

Ainsi la revalorisation du point d'indice de 3,5 % qui sert de base au calcul de la rémunération des agents publics est intervenue au 1<sup>er</sup> juillet 2022 (la précédente hausse du point d'indice remontait à 2017 à hauteur de 1%). A cela, se sont ajoutées des mesures de revalorisation des premiers



## LE BOURGET-DU-LAC, VILLE LABELLISÉE PARIS TERRE DE JEUX 2024

Terre de Jeux 2024 est un label destiné à tous les territoires. S'engager dans cette aventure, démontre la volonté de la commune de promouvoir l'éducation par le sport et la pratique sportive pour tous. C'est aussi mettre en valeur les activités sportives et culturelles déjà organisées par nos associations, nombreuses et dynamiques. Mettre à l'honneur nos clubs valeureux et nos champions est aussi un de nos objectifs. Parce que nous sommes fiers de leur engagement et de leurs résultats.

## LES DERNIÈRES PERFORMANCES SPORTIVES DE NOS CLUBS BOURGETAINS



**FUTSAL** / Dimanche 26 février, l'équipe 2 du Futsal Bourget United (FBU) a remporté la Coupe des deux Savoie aux dépens de la JS Chambérienne (6-5 après prolongations).



**AVIRON** / Les 04 et 05 mars derniers se sont déroulés à Mâcon les championnats de France d'aviron longue distance (8 kilomètres). 7 bateaux ont été inscrits par le Club Nautique Chambéry Le Bourget (CNCB) et nos Bourgetains n'ont pas fait le voyage pour rien. Au final, le club a enrichi la vitrine des trophées de 5 médailles dont 3 nouveaux titres de champions de France (quatre de couple senior homme - double handi aviron - huit barré senior homme).



**TIR A L'ARC** / L'archer de Thomas II Nicolas Néant-Marty a décroché une médaille de bronze aux Championnats de France élite arc nu à 18 mètres sur cible. Une performance qui clôt une très belle saison en salle pour le club Bourgetain avec d'excellents résultats au niveau régional et départemental avec en prime une coupe de Savoie.



## REPAS DES SENIORS



## RETOUR EN IMAGES SUR L'ÉDITION 2023

Une fois par an, un repas est offert aux habitants de la commune de plus de 73 ans. Jeudi 16 mars, le rendez-vous était donc bien noté et la municipalité et le CCAS étaient heureux d'accueillir 170 convives sur les 180 invités au traditionnel repas des Seniors à la Traverse. Une fois encore, les présents ont été régalez par la Brasserie du Prieuré pour ensuite assister au spectacle donné par la compagnie Choryphée.



De g. à d. : Monika et Gérard Poncet, Alain et Gabrielle Debanst, Dolorès Ayel, Édouard Simonian (2<sup>e</sup> adjoint), Renée et Michel Varon, Roland Scalet, Nathalie Gamain et Nicolas Mercat (maire).

## Isolez votre logement avec SAVOIE RÉNOV'ÉNERGIE DES AIDES POUR VOS PROJETS

Le nouveau dispositif d'aides mis en place par le Département depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, auquel s'associe la commune du Bourget du Lac, a été pensé pour mieux accompagner les ménages savoyards, en particulier les plus modestes, et permettre à un maximum de logements de profiter de travaux de rénovation énergétique.



## Comment obtenir une aide ?

La demande doit être déposée avant le début des travaux. Le formulaire et les modalités sont disponibles sur [savoie.fr](http://savoie.fr) > A l'essentiel > Energies > Aide à l'accompagnement à la rénovation énergétique

Contact : [savoierenovenergie@savoie.fr](mailto:savoierenovenergie@savoie.fr)



## SAVOIE RÉNOV'ÉNERGIE : AIDE AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs, vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation énergétique, faire des économies d'énergie et avoir plus de confort dans votre habitation ?

La commune renouvelle son soutien à la rénovation énergétique de l'habitat privé (maison individuelle ou copropriété). L'aide de la commune vient s'ajouter à celle du département (et de l'État - France'Renov).

Le dispositif est en tout point identique à celui du département concernant les critères d'éligibilité (travaux subventionnés et critère de ressources) et la demande s'effectue via le guichet unique du département (baptisé Savoie Rénov'Énergie).

- Pour la rénovation par étapes, priorité aux travaux d'isolation : toitures, murs extérieurs, planchers bas ;
- Pour les projets de rénovation globale, tous les travaux sont pris en compte : isolation, équipements de chauffage et de ventilation performants.

Pour toute demande, il est important de solliciter le service instructeur du département qui instruit les dossiers, aucune demande ne sera traitée en mairie.



Vous êtes intéressé par ce dispositif ?

Contactez le ☎ 04 56 11 99 00 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sauf le jeudi matin ou ✉ [info@faire73.fr](mailto:info@faire73.fr)

Des conseillers répondent à toutes vos interrogations; ce service de proximité est gratuit et indépendant de toute offre commerciale, il est assuré par l'ASDER et en lien avec le nouveau dispositif national France Rénov'.

► [www.lebourgetdulac.fr](http://www.lebourgetdulac.fr) ou [www.savoie.fr](http://www.savoie.fr)



### NUISANCES SONORES / AÉROPORT : UN FORMULAIRE EST EN LIGNE SUR LE SITE DE LA COMMUNE

La commune du Bourget-du-Lac a engagé des discussions avec Vinci Aéroport, gestionnaire de l'aéroport de Chambéry-Savoie Mont-Blanc, Savoie Parachutisme et la Direction de l'Aviation Civile pour identifier les pistes de limitation des nuisances sonores de l'aviation parachutisme.

La municipalité souhaite donc recenser les gênes liées à cette activité, localiser précisément les problèmes rencontrés afin de trouver collectivement les meilleures réponses.



Jusqu'à mi-mai 2023, un formulaire de consultation est en ligne sur le site de la commune (ou directement via le QR code ci-contre) : [www.lebourgetdulac.fr/nuisances-sonores-aeroport/](http://www.lebourgetdulac.fr/nuisances-sonores-aeroport/)



### SORTIES NATURE : RETOUR SUR UN "CHOUETTE" ÉVÈNEMENT

Samedi 04 mars 2023, notre commune accueillait cette année, "La nuit de la chouette", 15<sup>ème</sup> du nom. FNE Savoie (France Nature Environnement) et la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) avaient mis, dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale (A.B.C), les petits plats dans les grands, pour que cela soit un succès. Cela le fut, tant par les travaux pratiques (dissection des pelotes de réjection), par l'exposition de photos de Jean Christophe Delattre, que par la conférence, très suivie, animée par Dominique Secondi. Ensuite les participants sont allés sur le terrain afin d'en savoir encore un peu plus sur ces oiseaux mystérieux dont l'apparence et le chant fascinent petits et grands.

### EN AVANT LA MUSIQUE !

Deux événements musicaux vont prochainement se tenir au Bourget-du-Lac. Vous êtes musiciens et vous souhaitez vous produire sur l'un d'entre eux ? N'hésitez pas à vous inscrire !

■ **MUSIC Ô RESTO** (Fête de la musique) / Vendredi 16 juin 2023 : On recherche des groupes de musique (petites formations indépendantes niveau sonorisation) pour ravir les oreilles des spectateurs en terrasses des restaurants du centre-ville ! Envoi de démos avant le 30 avril 2023.



### JEUNESSE - S.I.C.A.M.S

#### LES DERNIÈRES INFOS JEUNESSE

##### ■ LES PROCHAINS CHANTIERS JEUNES DU S.I.C.A.M.S

Le principe : les jeunes du canton âgés de 16-17 ans peuvent découvrir le monde du travail avec les chantiers jeunes. Une première expérience avec une rémunération à hauteur du SMIC leur est proposée pour une semaine de travail en ½ journées pendant les vacances.

Les chantiers d'été se dérouleront les semaines suivantes

- du lundi 10 au jeudi 13 juillet 2023
- du lundi 17 au vendredi 21 juillet 2023
- du lundi 24 au vendredi 28 juillet 2023

Date limite de candidature : Samedi 10 juin 2023

Date limite de pour rendre les dossiers complets : Samedi 17 juin 2023

Les jeunes Bourgetain(e)s de 16 ou 17 ans désirant y postuler peuvent envoyer leur candidature à M. Le Président, SICAMS, 110 montée Saint-Jean, 73290 La Motte-Servolex.

##### ■ MISSION LOCALE JEUNES

La Mission Locale Savoie-Grand Lac assure des permanences à la Mairie du Bourget-du-Lac, le **jeudi de 14h à 17h30**.

Une conseillère est présente pour accueillir, aider, soutenir les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs démarches de formation, emploi, santé, hébergement... N'hésitez pas à franchir la porte !



##### ■ RENDEZ-VOUS AU BOURGET AVEC LES "CANT'ON JOUE !"

Les tout-petits, les ados, leurs parents et grands-parents sont invités à partager un agréable moment de jeu en accès libre et gratuit. Le concept permet à chacun d'apprendre et de s'essayer à de nouveaux jeux de cartes, de plateau ou d'ambiance. Si vous ne connaissez pas encore... n'hésitez plus et participez aux prochaines rencontres :

- **SOIRÉE JEUX pour tous** : Vendredi 28 avril de 20h à 22h30 à l'espace Chantal Gambut
- **ESPACE JOUETS pour les 0 à 6 ans** : Lundi 15 mai de 09h à 11h à l'espace Chantal Gambut
- **ESPACE JEUX & JOUETS pour tous** : Mardi 23 mai de 16h30 à 18h30 à la Cistude



SICAMS - 110 montée St-Jean / 73290 La Motte-Servolex  
☎ 04 79 65 97 96 – [jeunesse@sicams.fr](mailto:jeunesse@sicams.fr) – [www.sicams.fr](http://www.sicams.fr)



### ACTIVITÉS DU PÉRISCOLAIRE

#### UN ÉCHANGE INTERGÉNÉRATIONNEL POUR APPRENDRE EN S'AMUSANT

Dans le cadre des activités périscolaires du mercredi, M. Jean-Claude Michellier s'est rendu le 15 mars dernier à l'école du P'tiou pour une séance de "Contes et légendes".

Afin de préparer au mieux cette rencontre intergénérationnelle, les enfants ont été incités à se documenter préalablement à la bibliothèque municipale sur quelques récits des environs.



M. Michellier a ensuite animé des séances immersives de 09h15 à 11h15 dans la salle de motricité avec deux groupes d'enfants : 26 pour le groupe des plus de 6 ans et 23 pour le groupe de moins de 6 ans. Lors de ces séances, le conteur

bourgetain a relaté à ses jeunes auditeurs l'authentique légende de la Dent du Chat, tout en leur expliquant des notions de patois et quelques anecdotes sur la vie du Bourget autrefois.

Les enfants de l'accueil du mercredi ont été très intéressés par cette rencontre et sont repartis avec des souvenirs mémorables.



### À LA DÉCOUVERTE DE LA PÊCHE

Ce mercredi 29 mars, le centre de loisirs des "P'tits lynx" a eu l'opportunité de découvrir la pêche. D'abord, Olivier Parpillon, pêcheur professionnel à Bourdeau, leur a expliqué les différents poissons présents dans le lac, les techniques de pêche et le matériel à utiliser. Puis, après le déjeuner, les enfants ont fabriqué leurs propres cannes à pêche avec des branches, du fil de pêche, des perles en bois et des trombones. Enfin, ils se sont installés au bord de la Laysse pour chercher des vers de terre afin de les utiliser comme appâts. Une aventure inoubliable pour les P'tits lynx !



### "LIRE ET FAIRE LIRE"



#### VOUS SOUHAITEZ OUVRIR LES JEUNES À LA LECTURE EN DEVENANT BÉNÉVOLE ?

"Lire et faire lire" (association de loi 1901 créée en 1999) est un programme éducatif d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle.

En cohérence avec les pratiques éducatives des structures d'accueil, des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants (de la petite enfance à la préadolescence) pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature. "Lire et faire lire" s'adresse aux enfants fréquentant les écoles maternelles et élémentaires, les collèges, les structures Petite enfance, les associations socio-culturelles, les centres de loisirs, les structures médico-sociales et les bibliothèques.

Des séances de lecture sont ainsi organisées en petit groupe (2 à 6 enfants maximum), une ou plusieurs fois par semaine, durant toute l'année scolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

Ainsi, M<sup>me</sup> Marie-Christine Gauthier (habitante du Bourget-du-Lac) intervient depuis le mois de mars tous les vendredis à 16h45 au P'tiou dans le cadre du programme... et au nom de tous les enfants participants nous l'en remercions !



Si vous aussi vous souhaitez devenir bénévole et participer à l'expérience "Lire et faire lire" dans notre commune, merci de prendre contact avec M<sup>me</sup> Linda lori (responsable du service scolaire et périscolaire)  
☎ 04 79 25 31 68 / [serviceperiscolaire@lebourgetdulac.fr](mailto:serviceperiscolaire@lebourgetdulac.fr)



### LES PETITS BOURGETAINS ONT DU COEUR !

En marge de l'arrivée de l'avant-dernière étape de la "Course du Coeur 2023" sur notre commune (samedi 25 mars en soirée), les enfants des trois écoles du Bourget-du-Lac ont durant le temps périscolaire, préparé des décorations et des cœurs pour cet événement à la fois festif et caritatif dont nous sommes régulièrement partenaire et ville-étape depuis 2006. Le service périscolaire en a profité pour sensibiliser les enfants sur le don d'organes et la greffe du cœur.

# VIE MUNICIPALE

## TRIBUNES POLITIQUES

### "ENSEMBLE, CONTINUONS À FAIRE AVANCER LE BOURGET-DU-LAC"

Le bilan financier 2022 de la commune n'a pas montré de fortes incohérences d'où notre position d'abstention au moment des votes budgétaires. Cependant, nous avons attiré l'attention du Conseil sur 2 points particuliers du budget 2023 :

- La dérive préoccupante des charges de personnel, plus 8% pour la deuxième année consécutive. A notre avis, cette croissance ne pourrait avoir de légitimité que si les services rendus aux bourgetain(e)s sont améliorés. Ceci reste à démontrer.
- Dans le contexte actuel d'augmentation des taux d'intérêt, des prix des matériaux et des délais, il paraît trop ambitieux de vouloir mener de front tous les gros chantiers prévus dans les 18 prochains mois (aménagement Croix Verte, rénovations des écoles de la Cascade et du Chat Perché, toiture du Prieuré, de la mairie, etc.). De notre point de vue, il serait plus prudent de définir des priorités afin de faire des arbitrages en cas de dérive.

Franck BARRUEL - Philippe CHARLIN  
Thierry COUDURIER - Sandrine RAMEL

### "LE BOURGET C'EST VOUS !"

Quelques chiffres valent mieux que de longs discours... Nous dénonçons les négligences budgétaires de la majorité municipale, voici quelques illustrations :

- Les charges de personnel sont passées de 2,8 millions en 2019 à 3,38 millions en 2023, soit une hausse de 538 000 € (+ 21%), dépense qui se renouvelle chaque année et réduit significativement la capacité d'investissement de la commune.
- Un dérapage du coût des travaux de Cinéac : 600 000 € au lieu de 400 000 € initialement prévus avec à la clé, une fonctionnalité réduite.
- Un emprunt de 350 000 € à taux variable pour le camping alors que l'autofinancement annuel est de 900 000 €.
- Frais de télécommunications : 26 000 €/an.
- Réceptions (hors fêtes et cérémonies) : 16 000 €/an
- Voyages, déplacements et missions : 4 800 €/an

Pour payer ces frais, la cantine des enfants aura augmenté de 8% en 2022 et les bourgetains propriétaires paieront cette année, en moyenne 80 € de taxe foncière en plus. Nous préconisons d'autres choix.

Franck GUISSANT, Damien DEGRANGE



### PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 10 mai 2023 à 18h30 / Mairie

- Les conseils municipaux sont publics
- [www.lebourgetdulac.fr](http://www.lebourgetdulac.fr) : retrouvez les compte-rendus dans "Mairie"/"Vie municipale"



## CONSEILS DE LECTURE

### ■ SÉLECTION ADULTES

#### HURLEMENTS

Thriller d'Alexis Laipsker

" Plus vous chercherez à comprendre, plus le piège se refermera sur vous. " Cinq femmes kidnappées. Quatre victimes introuvables. Trois enquêteurs sur la brèche. Deux jours seulement. Un tueur diabolique. Zéro chance d'en sortir indemne.



### ■ SÉLECTION JEUNESSE

#### POMELO ET LA GRANDE AVENTURE

de Ramona Badescu / Illustrateur : Benjamin Chaud



Dans ce grand album à l'italienne, Pomelo découvrira la mélancolie, rencontrera un Papamelo qui lui fera griller quelques saucisses, prendra la mer, se liera d'amitié avec une étoile de mer... Un nouvel album, où se déploie le ton, la fraîcheur poétique de Pomelo... Dès 5 ans

## LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS



### ■ LES ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

**LUNDI 24 AVRIL / 16H30 ET 18H30 / BIBLIOTHÈQUE**

"ATELIER D'ÉCRITURE" (pour adultes)

**MERCREDI 26 AVRIL / DE 10H À 11H / BIBLIOTHÈQUE**

"RACONTE TAPIS" (pour les 0-3 ans)

**MERCREDI 03 MAI / 10H ET 14H30 / BIBLIOTHÈQUE**

"LES AGITÉS DU CHÂTEAU" (pour les 6-12 ans)

**VENDREDI 05 MAI / 18H / BIBLIOTHÈQUE**

"APÉRO-LECTURE" (pour adultes)

**MERCREDI 10 MAI / 18H / BIBLIOTHÈQUE**

"CONTE SOPHRO" (pour les 4-10 ans)

**SAMEDI 13 MAI / DE 10H À 11H30 / BIBLIOTHÈQUE**

"ATELIER AVEC L'AUTEUR JEUNESSE BENJAMIN CHAUD"



Benjamin Chaud, l'illustrateur jeunesse de la série Pomelo, Pompon ours ou la Fée Coquilletta animera un atelier intitulé "Création d'un petit album". Autour des personnages de Pomelo, votre enfant pourra réaliser un récit dessiné en s'amusant et en se laissant guider par son imagination.

**LUNDI 15 MAI / 18H30 / BIBLIOTHÈQUE**

"ATELIER D'ÉCRITURE" (pour adultes)

Infos et réservations : ☎ 04 79 25 22 52  
Facebook@bibliothèque municipale-bourget du lac



## VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS



### UNE RONDE DES FOURS 2023... EN FANFARE !

**SAMEDI 29 AVRIL 2023 de 09H à 15H / Fours des hameaux**

Le temps d'une matinée les traditionnels fours à pain sont remis en activité. Chaque rencontre sur le chemin des hameaux est alors synonyme de bonne humeur, partage et amitié. Une belle occasion de balade en nature tout en se régaland de pains cuits à l'ancienne accompagnés de produits "maison".

■ Au programme : fournées et ventes de pain, cuisson des préparations personnelles à partager et à déguster sur place, quiz et animations avec cette année une déambulation musicale de la "Fanfarenzug" de notre ville jumelle de Moos. Des itinéraires de marche balisés permettront de découvrir les hameaux du village et leur four respectif.

► [www.lebourgetdulac.fr/agenda/la-ronde-des-fours/](http://www.lebourgetdulac.fr/agenda/la-ronde-des-fours/) ou [www.agoralebourget.fr](http://www.agoralebourget.fr)



### 2<sup>ème</sup> RALLYE PÉDESTRE

**SAMEDI 13 MAI 2023 de 09H à 12H**  
Jardins du Prieuré

Le Rallye pédestre est de retour au Bourget-du-Lac ! Événement sportif et culturel organisé par le Comité des fêtes et 8 autres associations de la commune, la deuxième édition aura pour point de départ les jardins du Prieuré. Deux parcours prévus :

- Un pour les enfants de moins de 9 ans avec des défis et épreuves sportives plus simples et un circuit plus court autour du Prieuré
- Un plus long pour les plus grands, avec le plein d'activités !

Infos & inscriptions à partir du 20 avril 2023 :

► [www.bourgetenfete.fr](http://www.bourgetenfete.fr) / Facebook@fetesdu.bourgetdulac



### SORTIE NATURE A.B.C / L.P.O "OISEAUX DES JARDINS"

**SAMEDI 27 MAI 2023 de 10H à 12H / Jardins du Prieuré**

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale du Bourget-du-Lac (A.B.C), venez apprendre à reconnaître les oiseaux des jardins pour pouvoir les compter régulièrement chez vous, dans un parc public ou même depuis votre balcon ! À l'aide de jumelles nous prendrons le temps d'observer les critères d'identifications des différentes espèces pour pouvoir les connaître et les reconnaître.



Animation gratuite et ouverte à tous les adultes et enfants âgés d'au moins 6 ans. Inscriptions auprès de la LPO : ✉ [anelyse.flandin@lpo.fr](mailto:anelyse.flandin@lpo.fr) / ☎ 07 82 50 69 62

## ESPACE CULTUREL LA TRAVERSE

### " J'AI RIEN DEMANDÉ MOI "

Concert atypique en famille

■ Samedi 22 avril 2023 - 17h00



Concert pop, électro, théâtral et numérique dès 5 ans

C'est quoi le temps ? Pourquoi ce ne sont pas mes parents qui me gardent la journée ? Ils n'ont déjà pas le temps de jouer avec moi alors pourquoi veulent-ils un autre enfant ? Ça sert à quoi de travailler ? Pourquoi faut-il dormir la nuit plutôt que le jour ? Le cheminement de Lison explore avec légèreté ces grandes questions enfantines. Accompagnée de deux musiciens, la chanteuse Chloé Birds incarne cet enfant qui découvre la vie et le monde.

Grâce au mapping, le décor évolue en fonction de l'âge de Lison et des personnages graphiques projetés autour d'elle. Sons électro, images en 2D et 3D immergent le jeune public dans des univers tantôt étourdissants, tantôt apaisants et sécurisants.

Ce spectacle, visuel et musical, jalonné de chansons, raconte avec humour et légèreté la complexité du lien familial, de la construction de soi. Il est à voir absolument en famille !

## BAL DES TRALALA LOVERS

Fin de saison dansante à La Traverse

■ Samedi 13 mai 2023 - 20h00



Après 5 ans à arpenter les parquets folks de France et d'Europe, les *Tralala Lovers* invitent le public pour fêter ensemble la fin de saison culturelle. Tempo imparable, harmonies vocales saisissantes et humour toujours au coin de la ritournelle. Le chant sera à l'honneur, soutenu par l'accordéon, le violon, le banjo... un orgue de barbarie, des percussions, trompette, harmonica...

Danseurs confirmés ou débutants pathétiques, inutile de résister à l'appel du dancefloor, leur contagieuse allégresse est comme le chant des sirènes. Un bal qui se danse autant qu'il s'écoute et se regarde !



"J'ai rien demandé moi" / Bal des Tralala lovers

Achat en ligne via le site de La Traverse

► [www.espaceculturellatrasverse.fr](http://www.espaceculturellatrasverse.fr)

ou réservations au ☎ 04 79 25 29 65 ou par mail : ✉ [contact@espaceculturellatrasverse.fr](mailto:contact@espaceculturellatrasverse.fr)



# AGENDA

Retrouvez tous vos rendez-vous sur [www.lebourgetdulac.fr](http://www.lebourgetdulac.fr)

AVRIL - MAI 2023



**SAMEDI 22 AVRIL À 17H**  
**SPECTACLE - "J'AI RIEN DEMANDÉ MOI"**  
Espace culturel La Traverse (p.15)



**JEUDI 27 AVRIL À 20H**  
**JAZZ / HUMOUR - "ZZAJ"**  
Espace culturel La Traverse

**VENDREDI 28 AVRIL DE 20H À 22H30**  
**CANT'ON JOUE - "SOIRÉE JEUX GRATUITE"**  
Espace Chantal Gambut (p.12)



**SAMEDI 29 AVRIL DE 09H À 15H**  
**RONDE DES FOURS 2023**  
Fours des hameaux (p.15)



**SAMEDI 29 AVRIL DE 13H30 À 21H30**  
**SPECTACLES - "LA BRÈCHE FESTIVAL"**  
Le Prieuré ([www.labrechefestival.com](http://www.labrechefestival.com))



**SAMEDI 29 AVRIL À 20H**  
**THÉÂTRE / IMPRO - "PONEY CLUB"**  
Espace culturel La Traverse



**MER. 03 MAI (16H) / JEU. 04 MAI (20H)**  
**SPECTACLES - "LA BRÈCHE FESTIVAL"**  
Espace culturel La Traverse



**VENDREDI 05 MAI À 09H30**  
**CAFÉ-CAUSERIES**  
Mairie du Bourget-du-Lac



**VENDREDI 05 MAI À 18H**  
**APÉRO-LECTURE**  
Bibliothèque municipale



**LUNDI 08 MAI**  
**COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA 2<sup>ÈME</sup> GUERRE MONDIALE EN EUROPE**  
Place du Souvenir



**MERCREDI 10 MAI À 18H30**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
Mairie - salle Dent du Chat (p.14)



**JEUDI 11 MAI DE 18H À 19H30**  
**RÉUNION DE QUARTIER "LA SERRAZ"**  
Placette Nord (p.4)



**SAMEDI 13 MAI DE 09H À 12H**  
**"RALLYE PÉDESTRE" 2<sup>ÈME</sup> ÉDITION**  
Jardins du Prieuré (p.15)



**SAMEDI 13 MAI DE 10H À 11H30**  
**RENCONTRE AVEC L'AUTEUR B. CHAUD**  
Bibliothèque municipale (p.14)



**SAMEDI 13 MAI À 20H**  
**SPECTACLE - "LES TRALALA LOVERS"**  
Espace culturel La Traverse (p.15)



**LUNDI 15 MAI DE 9H À 11H**  
**CANT'ON JOUE - "ESPACE JOUETS ENFANTS"**  
Espace Chantal Gambut (de 0 à 6 ans / p.12)



**MERCREDI 17 MAI DE 15H30 À 19H30**  
**DON DU SANG**  
Espace culturel La Traverse



**MARDI 23 MAI DE 16H30 À 18H30**  
**CANT'ON JOUE - "ESPACE JEUX & JOUETS"**  
La Cistude (pour tous / p.12)



**MERCREDI 24 MAI À 20H30**  
**SPECTACLE PAROISSE - "LE SOUFFLE D'ETTY"**  
Église de la Motte-Servolex



**SAMEDI 27 MAI DE 10H À 12H**  
**SORTIE - "OISEAUX DES JARDINS"**  
Jardins du Prieuré (p.15)



**WEEK-END 03 ET 04 JUIN**  
**RENDEZ-VOUS AUX JARDINS**  
Jardins du Prieuré



**DIMANCHE 04 JUIN DE 10H À 18H**  
**"FAITES DU NAUTISME"**  
Plage municipale



**VENDREDI 16 JUIN À PARTIR DE 20H**  
**"MUSIC Ô RESTO" / FÊTE DE LA MUSIQUE**  
Restaurants du centre-ville (p.12)



**TOUTES LES INFOS :** [www.lebourgetdulac.fr](http://www.lebourgetdulac.fr)  
Facebook - Instagram @villedubourgetdulac

